

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	14 (1869)
Heft:	(6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse
Rubrik:	Nominations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un photographe qui avait préparé du coton-poudre pour en faire du collodion le séchait sur un plateau devant la cheminée. Or, au moment où il le retournait avec mille précautions, le coton prit feu instantanément sans avertissement préalable et lui rôtit la peau de la figure. La brûlure toutefois eut pour l'artiste un singulier résultat. Notre homme était, avant l'accident, marqué de la petite vérole. Une fois guéri de sa brûlure, toute trace de petite vérole avait disparu, — ce qui ne veut pas dire qu'il en fût devenu plus joli garçon.

C'est comme agent explosif pour faire sauter les mines que la nitro-glycérine a surtout été employée dans ces trois ou quatre dernières années. Il nous reste à expliquer comment on s'en sert. De ce qui a été dit plus haut, on peut conclure que, pour l'amener à faire explosion, il faut recourir à autre chose que la chaleur ; c'est au choc que l'on s'adresse à cet effet.

Une expérience aussi simple qu'inoffensive fait parfaitement apprécier ce moyen. On étend sur la surface d'une enclume ou d'un bloc de fer quelconque à face lisse une certaine quantité du liquide explosif. Il suffit d'un coup de marteau net sur la surface humide pour obtenir une détonation ou explosion. Mais, chose remarquable, la partie frappée seule du liquide fait explosion et l'on peut avoir autant de détonations qu'on frappe de coups sur l'enclume là où elle est mouillée de nitro-glycérine. Pour faire éclater la substance en masse comme dans les opérations de mines, le trouble mécanique doit être effectué de quelque autre manière. Une de ces manières consiste à avoir au bout de la mèche un petit sac de poudre plongeant dans le liquide explosif ; une autre consiste à remplacer la poudre par une capsule de forte dimension.

(A suivre.)

NOMINATIONS.

Berne. — Promotions et nominations dans le corps des officiers bernois.

AU GRADE DE CAPITAINE.

Sapeurs : M. Luginbuhl, Jean-Frédéric, d'Æschi.

Artillerie : M. Tièche, Adolphe, de Reconvillier.

Dragons : MM. Tschiffeli, Hector, de Neuveville ; Rothenbuhler, Jean-Frédéric, de Trachselwald, à Huttwyl ; Affolter, Ferdinand, de Koppigen, à Æschberg.

Carabiniers : MM. Höhn, Edmond, de Wädenschwyl, à Berne ; Engel, Charles-Jaques, de Twann.

Infanterie : MM. Schœrer, Salomon, du canton de Zurich, à Berne ; de Gunten, Frédéric, de Merligen, à Aarmühle ; Henzi, Frédéric, de Finsterhennen, à Berne ; Kœrber, Jean, de Twann, à Berne (aide-major) ; Zeerleder, Albert, de Berne ; Kœnig, Jean, de Wiggiswyl, à Trub ; Moser, Jean-Louis, de Herzogenbuchsee ; Courvoisier, Jules-Auguste, de Sonvillier ; Vuagneux, Claude, du Locle (quartier-maître) ; de Grenus, Albert-Maurice-Edmond, de Berne (aide-major) ; Marchand, Emmanuel, de Court, à Courtelary (quartier-maître) ; Chopard, Paul-Virgile, de Sonvillier ; Grenouillet, Benjamin, de Porrentruy ; Vernier, Alfred-Léon, de Porrentruy, à St-Imier ; Huguelet, Joseph, de Boncourt ; Jolissaint, Paul-Jaques, de Reclère (aide-major).

Médecins de bataillon : MM. Demme, Rodolphe, de Berne ; Salchli, Edouard, d'Aarberg.

AU GRADE DE LIEUTENANT.

Sapeurs : MM. de Graffenried, Charles, de Berne ; Baumann, Frédéric, de Bümpliz, à Hagnek.

Artillerie : MM. Tschiffeli, Alex.-Louis-Edouard, de Berne ; Hebler, Guillaume, de Berne.

Train de parc : M. Rohrbach, Frédéric, d'Erlenbach, à Berne.

Dragons : MM. Chiffeli, Ernest, de Neuveville, à Buren ; Kilchenmann, Charles, de Koppigen ; Waelli, Albert, de Bienne.

Carabiniers : MM. Egger, Guillaume-Edouard, d'Aarwangen ; Vögeli, Jean, de Diessbach, à Bienne ; Stoker, Albert, de Bienne ; Finkbeiner, Charles, de Bœzingen.

Infanterie : MM. Nufer, Jean, d'Oberried ; Walther, Théophile-Louis, de Berne ; Würsten, Jean-Théophile, de Saanen ; Schärer, Frédéric, de Nidau ; Siegenthaler, Théophile, de Trub ; Jersin, Albert, de Rougemont, à Berne ; Walker, Emmanuel, de Bienne ; Sigrist, François, de Nettstall, à Berne ; Geiser, Jean-Rodolphe, de Langenthal ; Schweizer, Jules, de Titterten, à Berne ; Gräub, Jaques, de Lozwyl ; Zehr, Christian, de Niederstoken, à La Ferrière ; Piquerez, Henri-Joseph, de Noirmont ; Glatz, Louis-Auguste, de St-Imier ; Cuenat, Joseph-Henri, de Cœuve, à Porrentruy ; Barthoulot, Phil.-Alphonse, de Gonmois ; Méroz, Eugène-Aristide, de Sonvillier ; Hodel, Jean, de Gysenstein, à Berthoud ; Wyss, Frédéric, d'Arni ; Keller, Christian, d'Oberthal ; Wüthrich, Jean, de Hasle ; Stooss, Jean-Jaques, à Bienne ; Renfer, Frédéric, de Lengnau, à Reuchenette.

Médecins d'armes spéciales : MM. Willener, Guillaume, de Sigriswyl, à Huttwyl (pontonniers) ; Kropfli, Charles-Edouard, de Gsteig, à Münsingen (sapeurs) ; Rellstab, Georges, de Riggisberg, à Brienz (artillerie).

AU GRADE DE PREMIER SOUS-LIEUTENANT.

Sapeurs : M. Iselin, Ferdinand, de Bâle.

Artillerie : MM. Zeerleder, Alfred-Robert, de Berne ; Schmid, Rodolphe, de Berne.

Train de parc : MM. Haag, Emmanuel-César-Edouard, de Bienne ; Kramer, Henri-Louis, d'Auvernier, à Bienne.

Carabiniers : MM. Kenel, Ferdinand, du canton de Schwytz, à Porrentruy ; Eggimann, Rodolphe, de Thun ; Hermann, Jos.-Martin, de Malters, à Berne ; Marcuard, Adolphe, de Berne.

Infanterie : MM. Bütschi, Théophile, de Reutigen, à Kanderbrügg ; Rösti, Gilgian, d'Adelboden, à Frutigen ; Fetscherin, Jean-François-Samuel, de Berne ; Wiedmer, Jean-Samuel, de Rohrbach ; Rek, Rodolphe, de Berne ; de Ernst, Louis, de Berne ; Seiler, Godefroi-Albert, de Leimiswyl, à Lozwyl ; Spychiger, Siegfried, d'Unterstekholz, à Langenthal ; Ritter, Louis-Frédéric, de Bœzingen, à Lausanne ; Imer, Louis-Sigismond, de Neuveville ; Huguelet, Emile-Célestin, de Vauffelin ; Brossard, Pierre-Joseph-Alcide, de Pommerats ; Houlmann, Alex.-Jules-Ulysse, de Soubey ; Auroi, Jules-Constant, d'Orvin ; David, Jaques, de Lausanne, à St-Imier ; Herber, Charles, de Langnau, à Thun ; Imer, Théophile, de Thun ; Siegenthaler, Frédéric, de Thun ; Hirschi, Christian, d'Eggiwyl, à Berne ; Fankhauser, Christian, de Trub, à Lozwyl ; Frauchiger, Frédéric-Samuel, de Wyssachengraben ; Bucher, Frédéric, de Schüpfen, à Lyss ; Huguenin, Philippe, du Locke, à Neuveville ; Marti, Jean, de Mülchi, à St-Imier.

Vétérinaires de l'artillerie : MM. Studer, Théophile, de Langnau, à Diesse ; Jenni, Jean-Ulric, de Niederhunigen, à Zæziwyl.

Fribourg (Corresp. part.) — Le Conseil d'Etat a composé le Tribunal militaire pour 1869 comme suit :

Grand juge : M. Jaquet, Joseph, commandant ; *suppléant* : M. Gottrau, Pierre, major ; *1^{er} juge* : M. Glasson, Félix, major ; *suppléant* : M. Grangier, Jules, capitaine ; *2^e juge* : M. Muller, Charles, major ; *suppléant* : M. Frælicher, Nicolas, capitaine ; *auditeur* : M. Broye, Jean, capitaine ; *greffier* : M. Castella, Théodore, capitaine.

La même autorité a conféré le grade de major d'artillerie dans l'état-major cantonal à M. le capitaine Glasson, Félix.

Notre société militaire a eu deux réunions à l'hôtel des Merciers, où M. le major H. Wuilleret, inspecteur des arsenaux, a parlé de l'origine, de la fabrication et des différentes espèces de poudres ainsi que des nouvelles armes.

Neuchâtel. — Promotions et nominations dans le corps des officiers neuchâtelois.

1. ARTILLERIE. Au grade de capitaine, Balziger, Jaques, aux Verrières. Au grade de 1er sous-lieutenant, Jacky, Charles-Michel, à la Chaux-de-Fonds.

2. CARABINIERS. Au grade de capitaine, Favre-Brandt, F.-E., au Locle. Au grade de lieutenant, Borel, James, à Couvet. Au grade de 1^{er} sous-lieutenant, Baillot, Alphonse, à Boudry. Au grade de 2^e sous-lieutenant, Frey, Léopold, à la Chaux-de-Fonds; Barbier, Emile-Ernest, à Neuchâtel.

3. INFANTERIE. Au grade de capitaine, Petitpierre, Hri-Ed., à St-Sulpice ; Bonnet, Ch.-Edouard, à Auvernier ; Jeanneret-Gris, H.-P., à la Chaux-de-Fonds ; Chevalley, Henri-Emile, à Serrières, quartier-maître ; Beurret, Adrien, à la Chaux-de-Fonds ; Cugnier, Léon, id., et Burgat, Charles-Fritz, à Montalchez. Au grade de lieutenant, Köhly, Justin, au Crêt-du-Locle ; Burry, Rodolphe, à Neuchâtel ; Bastian, Charles, id. ; Joseph, Henri-Ulysse, à la Chaux-de-Fonds ; Giauque, F.-Louis, au Locle ; Brélaz, Marc, id. ; Rey, Jean-François-Louis, à Fleurier ; Debrot, Paul-César, au Locle ; Piaget, Jules, à Neuchâtel ; Jornod, Alfred-David-L., au Locle ; Petitpierre, Jules-Louis, à Neuchâtel ; Furrer, Henri, id.

Au grade de 1^{er} sous-lieut., Darbre, Fritz, à Boudevilliers ; Lardet, Louis-Gustave, à Fleurier ; de Pury, Ed.-Louis, à la Chaux-de-Fonds ; Gabus, Paul-Ulysse, id. ; Dubois, Charles, au Locle ; Thorens, Jean-F.-Louis, à St-Blaise ; Tripet, Ernest, à Chézard ; Sandoz, Constant, à Dombresson ; Junod, Jean, à la Chaux-de-Fonds.

4. MÉDECINS. Au grade de capitaine, Coullery, Pierre, à la Chaux-de-Fonds ; de Pury, François-Gustave, à Neuchâtel ; Béguin, Charles-Louis, à Corcelles ; Schärrer, Henri, à Fontaines. Au grade de lieutenant, Mœhrlen, Jean-Paul, à St-Aubin.

Tessin. — Dans sa séance du 18 février, le Conseil d'Etat a nommé au grade de capitaine de la batterie d'artillerie n° 21, M. François Rusca, de Bosco, précédemment lieutenant dans la même batterie.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé comme suit le Tribunal militaire pour 1869 :

Grand juge : M. Jules *Roguin*, commandant de bataillon. Suppléants du grand juge : MM. Adrien *Veillard*, colonel ; Fréd. *Chausson*, major ; Victor *Debonneville*, major.

1^{er} juge : M. Gabriel Gaulis, capitaine aide-major. 1^{er} suppléant : M. Jules Magrin, capitaine. 2^e suppléant : M. Louis Deluz, 1^{er} sous-lieutenant.

2^e juge : M. Georges Contesse, capitaine d'artillerie. 1^{er} suppléant : M. Joseph Morax, capitaine. 2^e suppléant : M. Constant Corboz, 1^{er} sous-lieutenant.

Auditeur en chef : M. Charles Duplan, procureur-général.

Auditeur : M. Victor Perrin, capitaine. 1^{er} suppléant : M. Alfred Renevier, lieutenant. 2^e suppléant : M. Marc Morel, 2^e sous-lieutenant.

Greffier : M. Léon Bidlingmeyer, lieutenant.

ANNOUCE.

PUBLICATION.

La Chancellerie militaire fédérale porte à la connaissance de la troupe d'artillerie de l'armée que jusqu'ici il a paru en cahiers séparés les chapitres suivants du manuel à l'usage des officiers d'artillerie suisses, et qu'on peut se les procurer auprès du commissariat supérieur fédéral des guerres ainsi qu'àuprès des commissaires des guerres d'écoles des places d'armes d'artillerie, aux prix suivants :

» 5. Description des objets d'équipement et des équipements de chevaux	» 50	»
» 6. Equipement des pièces et des voitures de guerre, paquetage des munitions, avec 7 planches	» 1.20	»
» 7. Matériaux, bois, fer, acier, etc. avec 2 planches	» 60	»
» 8. Connaissance du cheval, ferrage, maladies, avec 2 pl.	» 80	»
» 10. Service de campagne et tactique	» 50	»
» 15. Notes sur les mathématiques, la physique et la mécanique	» 80	»

Berne, le 15 mars 1869.

Chancellerie militaire fédérale.